

# Attribution de subventions

## « Classes Loire »

---

### 1. Projets « Classes Loire »

Pour 2015, le budget prévu pour les classes Loire est de 50 000 €.

Le Bureau du 4 février 2015 a donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à 6 projets pour un montant de 3 000 €.

Depuis lors, l'Etablissement a été sollicité pour 10 demandes de subvention. (Voir tableau ci-après)

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**

Ecole	Commune Département		Budget €	Subvention demandée		Critères d'éligibilité en fonction des enjeux du plan Loire (*)				Avis proposé	
				€	%	1	2	3	4	favorable	défavorable
Ecole des Trois Champs	LAVAUT SAINT ANNE	Allier	7 515,00 €	500,00 €	6,65 %	X	X		X	X	
Ecole des Trois Clochers	PREMILHAT	Allier	8 160,00 €	500,00 €	6,13 %		X	X	X	X	
Collège Joachim du Bellay	CHATEAU LA VALLIERE	Indre-et-Loire	2 213,00 €	500,00 €	22,59 %		X	X	X	?	
Ecole maternelle	SAINTE SULPICE DE POMMERAY	Loir-et-Cher	1 681,50 €	500,00 €	29,74 %		X	X		X	
Ecole de la Forêt	BELMONT DE LA LOIRE	Loire	3 995,00 €	500,00 €	12,52 %		X		X	X	
Ecole primaire publique	LANTRAC	Haute-Loire	4 620,00 €	500,00 €	10,82 %		X	X	X	X	
Ecole maternelle	SAINTE DENIS DE L'HÔTEL	Loiret	2 529,44	1 000,00 €	39,53 %		X		X	500,00 €	
Ecole Antonin Perrin (classe de Mme Delefosse)	VILLEURBANNE	Rhône	6 590,00 €	500,00 €	7,59 %		X		X	X	
Ecole Antonin Perrin (classe de Mme Desnoyers)	VILLEURBANNE	Rhône	6 590,00 €	500,00 €	7,59 %		X		X	X	
Ecole du Bois d'Emery	EMERAINVILLE	Seine-et-Marne	11 440,00 €	500,00 €	4,37 %		X		X	Projet déjà réalisé	
<b>TOTAL</b>			<b>55 333,94 €</b>	<b>5 500,00 €</b>						<b>5 000,00 €</b>	

(\*) 4 enjeux du plan Loire précisés dans le document cadre stratégique :  
1 = inondation ; 2 = Eau, espace, espèces ; 3 = Patrimoine ; 4 = Connaissance

**- Il est proposé au Bureau d'approuver l'octroi des subventions correspondantes**

## 2. Autres projets à caractère pédagogique

Compte-tenu du caractère pédagogique, du lien direct avec les projets susceptibles d'être mobilisés au titre des « Classes Loire » ou de l'animation vers un public scolaire, il est proposé que les deux demandes de subvention présentées ci-dessous soit financées sur le budget 2015 « Classes Loire ».

### Fédération des maisons de Loire de la Région Centre - Val de Loire – Duplication de maquettes pédagogiques

Dans l'objectif de sensibiliser le public scolaire au risque inondation, la Fédération des maisons de Loire en région Centre - Val de Loire a réalisé une maquette (« Hydroloire ») simulant les effets hydrauliques d'une crue de la Loire (cf photo ci-dessous)



Les maisons de Loire souhaitent faire chacune (une demande par structure) l'acquisition d'un exemplaire de cet outil et sollicitent financièrement l'Etablissement pour cela. Le montant total des duplications s'élève à 30 000 € (6 000 € l'unité). En parallèle, la Fédération des maisons de Loire souhaite également dupliquer une seconde maquette utilisée comme outil pédagogique qui est une « maison inondée » pour un montant total de 3 000 €. Soit un montant total de dépenses de 33 000 €, l'Etablissement est sollicité à hauteur de 20 %.

A noter que l'Etablissement est intervenu financièrement dans le cadre des actions de sensibilisation au risque inondation en 2012 à hauteur de 11 684,64 €, en 2013 à hauteur de 2 000 € et en 2014 à hauteur de 16 497 €, soit un montant total de 30 181,64 € sur 3 ans.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Maquette « Hydroloire » - Maison de Loire 18	6 000 €	CR Centre Val de Loire	26 400 €	80 %
Maquette « Hydroloire » - Maison de Loire 45	6 000 €	EP Loire	6 600 €	20 %
Maquette « Hydroloire » - Maison de Loire 41	6 000 €			
Maquette « Hydroloire » - Maison de Loire 37	6 000 €			
Maquette « Hydroloire » - Observatoire Loire (41)	6 000 €			
Fédération des Maisons de Loire / Maquette maison inondée	3 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>33 000 €</b>		<b>33 000 €</b>	

**- Il est proposé au Bureau d'approuver l'octroi des subventions correspondantes**

**Communauté d'Agglomération Saint Etienne Métropole** – Programmes d'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable – Année scolaire 2014-2015 / Rivières Ondaine et Furan

Dans le cadre de l'animation des contrats de rivière et pour répondre aux enjeux du plan climat énergie territorial, du projet d'agglomération et de la stratégie de développement durable de l'agglomération, Saint-Étienne Métropole conduit une politique de sensibilisation des jeunes au respect de l'environnement et aux gestes responsables, abordant notamment les problématiques d'eau domestique et de gestion intégrée des rivières.

Près de 6 000 enfants par an de classes de primaires sont sensibilisés par les structures d'éducation à l'environnement qui interviennent dans le cadre du programme.

L'objectif est de susciter de nouveaux comportements pour assurer un développement équilibré du territoire et de faire comprendre aux scolaires l'importance de leurs gestes quotidiens dans les domaines de la protection de l'eau domestique et de l'eau des rivières.

A noter que l'Etablissement était intervenu pour ces mêmes opérations pour l'année scolaire 2011-2012, sur la rivière Ondaine uniquement pour un montant de 4 221 € et pour l'année 2012-2013, sur la rivière Furan uniquement, pour un montant de 10 315 €.

**Budget prévisionnel :**

**Rivière Ondaine et affluents**

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Animation pédagogique	13 500 €	Agence de l'eau Loire Bretagne	2 410,57	11,50%
Séjours pédagogiques	5 800 €	<b>EP Loire</b>	<b>8 070,18</b>	<b>38,50%</b>
Transport	1 611,50 €	Conseil départemental Haute-Loire	419,23 €	2,00%
		Conseil départemental Loire	1 676,92	8,00%
		Saint-Étienne Métropole	4 192,30	20,00%
		CR Rhône-Alpes	4 192,30	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>21 586</b>		<b>21 586,00</b>	

**Rivière Furan et affluents**

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Animation pédagogique	27 000	Agence de l'eau Loire Bretagne	2 474,58	5,50%
Séjours pédagogiques	14 625	<b>EP Loire</b>	<b>20 022,43</b>	<b>44,50%</b>
Transport	3 369	Saint-Étienne Métropole	8 998,80	20,00%
		CR Rhône-Alpes	8 998,80	20,00%
		Conseil départemental Loire	4 499,40	10,00%
<b>TOTAL</b>	<b>44 994,00</b>		<b>44 994,00</b>	

L'EP Loire est donc sollicité pour un montant total de 28 092,61 €. En lien avec la logique retenue pour l'attribution des subventions « Patrimoine », il est proposé de ne pas dépasser la plus petite subvention octroyée par une collectivité membre de l'Etablissement. Par conséquent, il est proposé d'attribuer un montant de 419,23 € pour le volet « Rivière Ondaine » (similaire au montant accordé par le Conseil départemental de la Haute-Loire) et un montant de 4 499,40 € pour le volet « Rivière Furan » (similaire à celui octroyé par le Conseil départemental de la Loire). Soit un montant total de 4 918,63 €.

**Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.**